

# **COMPTES SOCIAUX**

**Notes et Annexes**

**EXERCICE 2023**

## Sommaire

Bilan au 31 décembre 2023.....	3
1 Actif .....	3
2 Passif .....	4
Compte de résultat au 31 décembre 2023.....	6
Annexe des comptes au 31 décembre 2023 .....	8
1 Principes et méthodes comptables .....	8
2 Faits marquants.....	8
2.1 Faits marquants de l'exercice .....	8
2.2 Evènements postérieurs à la clôture .....	9
3 Notes sur les postes de bilan .....	9
3.1 Actif .....	9
3.1.1 Actif immobilisé .....	9
3.1.2 Actif circulant .....	9
3.1.3 Comptes de régularisation actif.....	10
3.2 Passif .....	10
3.2.1 Variation des Fonds Propres .....	10
3.2.1 Provisions pour risques et charges .....	10
3.2.4 Comptes de régularisation passif.....	11
4 Notes sur le compte de résultat .....	12
4.1 Charges .....	12
4.1.1 Charges d'exploitation .....	12
4.1.2 Charges financières .....	13
4.1.3 Charges exceptionnelles .....	13
4.2 Produits.....	14
4.2.1 Produits d'exploitation.....	14
4.2.2 Produits financiers .....	15
4.2.3 Produits exceptionnels.....	15
5 Autres informations .....	15
5.1 Personnel .....	15
5.2 Rémunération des salariés.....	15

# Bilan au 31 décembre 2023

## 1 Actif

(Montants en euros)

ACTIF	Exercice 2023			Exercice 2022
	Brut	Amort. et dépréciations	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires				
Autres immobilisations incorporelles	1,00		1,00	1,00
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</b>				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et Créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
<b>Total I</b>	1,00	-	1,00	1,00
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	11 101,48		11 101,48	47 582,54
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	667 402,28		667 402,28	656 586,98
Charges constatées d'avance				
<b>Total II</b>	678 503,76	-	678 503,76	704 169,52
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>678 504,76</b>	<b>-</b>	<b>678 504,76</b>	<b>704 170,52</b>

## 2 Passif

(Montants en euros)

PASSIF	Exercice 2023	Exercice 2022
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	616 643,33	538 703,05
Excédent ou déficit de l'exercice	- 16 208,72	77 940,28
<b>Situation nette (sous total)</b>	<b>600 434,61</b>	<b>616 643,33</b>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>Total I</b>	<b>600 434,61</b>	<b>616 643,33</b>
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
<b>Total II</b>		

<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>Total III</b>		
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés		
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	<b>78 070,15</b>	<b>87 527,19</b>
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
<b>Total IV</b>	<b>78 070,15</b>	<b>87 527,19</b>
Ecarts de conversion Passif (V)		
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>678 504,76</b>	<b>704 170,52</b>

## Compte de résultat au 31 Décembre 2023

(Montants en euros)

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Cotisations		
<b>Ventes de biens et services</b>	0,00	0,00
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services		
dont parrainages		
<b>Produits de tiers financeurs</b>	107 999,99	107 999,99
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
<b>Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges</b>		
<b>Utilisations des fonds dédiés</b>		
Autres produits	22 891,60	109 468,00
<b>TOTAL I</b>	<b>130 891,59</b>	<b>217 467,99</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	115 548,95	104 479,66
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	32 268,03	35 191,86
<b>TOTAL II</b>	<b>147 816,98</b>	<b>139 671,52</b>
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>-16 925,39</b>	<b>77 796,47</b>

<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	716,67	143,81
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL III</b>	<b>716,67</b>	<b>143,81</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL IV</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>2 - RESULTAT FINANCIER (III-IV)</b>	<b>716,67</b>	<b>143,81</b>
<b>3 - RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)</b>	<b>-16 208,72</b>	<b>77 940,28</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
<b>TOTAL V</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions		
<b>TOTAL VI</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
<b>Total des produits (I+III+V)</b>	<b>131 608,26</b>	<b>217 611,80</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)</b>	<b>147 816,98</b>	<b>139 671,52</b>
<b>6 - EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>-16 208,72</b>	<b>77 940,28</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

# Annexe des comptes au 31 décembre 2023

## 1 Principes et méthodes comptables

L'Association ARVIGE est une association loi de 1901 déclarée auprès de l'ACPR. Elle a pour objet la souscription des PERP et des PER pour le compte des participants et la représentation de leurs intérêts.

Pour chaque PERP et PER souscrit, l'association :

- Met en place un comité de surveillance ;
- Organise la consultation de l'assemblée des participants de chaque plan ;
- Assure le secrétariat et le financement de chaque comité de surveillance et de chaque assemblée des participants.

L'organisme gestionnaire assure la gestion administrative (tenue des comptes enregistrant les droits des participants) et la gestion financière des PERP. Les actifs sont cantonnés et conservés par un dépositaire unique distinct de l'organisme d'assurance gestionnaire.

Les bilan et compte de résultat ont été établis conformément aux règlements ANC n°2014-03 et n°2018-06. L'exercice social commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

## 2 Faits marquants

### 2.1 Faits marquants de l'exercice

L'assemblée Générale du 06 juin 2023, a décidé de ramener la cotisation de 0,50 € à 0,10 € par adhésion PER au titre de sa contribution aux ressources de l'Association à compter du 9 octobre 2023.

Ceci justifie la baisse significative des ressources sur le PER et la perte comptable de 16 208,72 € en 2023. Pour rappel, les cotisations sur l'exercice 2022 étaient de 2€ par adhésion de janvier à novembre et 0,50€ à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2022.

## 2.2 Evènements postérieurs à la clôture

Aucun évènement postérieur à la clôture n'est à signaler.

## 3 Notes sur les postes de bilan

### 3.1 Actif

#### 3.1.1 Actif immobilisé

	ARVIGE	VITALITE	VELOURS	PER	31/12/2023	31/12/2022
Capital souscrit non appelé					-	
Immobilisations incorporelles					-	
Marque ARVIGE	1,00	-	-		<b>1,00</b>	<b>1,00</b>
Immobilisations corporelles					-	
Immobilisations financières					-	
<b>Total</b>	<b>1,00</b>	<b>-</b>	<b>-</b>		<b>1,00</b>	<b>1,00</b>

L'« Actif immobilisé » présente un solde d'1 € au 31/12/2023, pour le dépôt de la marque « Arvige » réalisé en 2007.

#### 3.1.2 Actif circulant

	ARVIGE	VITALITE	VELOURS	PER	31/12/2023				31/12/2022
					Total	< 1 an	Entre 1 et 5 ans	> 5 ans	
Stocks et en-cours					-				
Avances et acomptes versées sur commandes					-				
Créances					-				
Créances clients et comptes rattachés				2 074,60	<b>11 101,48</b>	11 101,48			<b>47 582,54</b>
Autres créances	9 026,88								
Capital souscrit - appelé non versé					-				
Banque CADIF	17 440,53	3 151,15	2 663,13	625 161,24	<b>642 113,75</b>	642 113,75			<b>632 015,12</b>
Livret A CADIF	25 288,53				<b>25 288,53</b>	25 288,53			<b>24 571,86</b>
<b>Total</b>	<b>51 755,94</b>	<b>3 151,15</b>	<b>2 663,13</b>	<b>627 235,84</b>	<b>678 503,76</b>	<b>678 503,76</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>704 169,52</b>

Les « Actifs circulants » ont un solde global de 678 503,76 € au 31/12/2023 contre 704 169,52 € en 2022.

- La cotisation sur les adhésions de contrats PER du 4<sup>ème</sup> trimestre 2024 à recevoir de C.A.A.R. pour 2 075 € contre 31 766 € en 2022. Cette baisse est due au fait que le montant de la cotisation par contrat était de 2 € courant 2022. Elle est de 0,5 € depuis décembre 2022. Alors qu'en 2021, elle était à 3 €.

- L'«Affectation du résultat » à restituer par les plans pour un montant de 9 026.88 € en 2023 contre 15 816.54 € en 2022, correspond à l'écart sur la subvention reçue sur les charges de l'année.
- Les Disponibilités représentent la trésorerie de l'association Arvige au 31/12/2023 sur les comptes courants et sur le Livret A de la CADIF pour un total de 667 402,28 € en 2023 contre 656 586,98 € en 2022.

### 3.1.3 Comptes de régularisation actif

Néant au 31/12/2023

## 3.2 Passif

### 3.2.1 Variation des Fonds Propres

	01/01/2022	AFFECTATION DU RESULTAT	AUGMENTATION	DIMINUTION	31/12/2023	31/12/2022
Fonds propres sans droit de reprise					-	
Fonds propres avec droit de reprise					-	
Ecart de réévaluation					-	
Réserves					-	
Report à nouveau	538 703,05	77 940,28			<b>616 643,33</b>	
Excedent ou deficit de l'exercice	77 940,28	- 77 940,28	- 16 208,72	-	<b>- 16 208,72</b>	-
<b>Situation nette</b>	<b>616 643,33</b>	<b>-</b>	<b>- 16 208,72</b>		<b>600 434,61</b>	<b>616 643,33</b>
Fonds propres consommables					-	
subvention d'investissement					-	
Provisions réglementées						
<b>Total</b>	<b>616 643,33 €</b>	<b>0,00</b>	<b>- 16 208,72</b>		<b>600 434,61</b>	<b>616 643,33</b>

Le résultat de l'exercice relatif aux contrats PERP est reversé chaque année aux différents plans (Vitalité et Velours).

Dans les Fonds Propres, le compte de report à nouveau présente un solde de 616 643,33 € après affectation du bénéfice 2022 relatif aux nouveaux contrats PER souscrits en 2022.

Pour l'exercice 2023, la perte s'élève à 16 208,72 €.

### 3.2.1 Provisions pour risques et charges

Néant au 31/12/2023

### 3.2.2 Dettes

	ARVIGE	VITALITE	VELOURS	PER	31/12/2023				31/12/2022
					Total	< 1 an	Entre 1 et 5 ans	> 5 ans	
Emprunts obligataires convertibles					-				
Autres emprunts obligataires					-				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit					-				
Emprunts et dettes financières divers					-				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					-				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-	-	-		-	-			
Dettes fiscales et sociales					-				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					-				
Charges à payer	56 633,57	5 985,70	7 816,92	7 508,96	77 945,15	77 945,15			<b>87 402,19</b>
Autres Dettes diverses	- 24 208,33	-	-	24 333,33	125,00	125,00			125,00
<b>Total</b>	<b>32 425,24</b>	<b>5 985,70</b>	<b>7 816,92</b>	<b>31 842,29</b>	<b>78 070,15</b>	<b>78 070,15</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>87 527,19</b>

Les comptes « Dettes » font ressortir un montant global de 78 070,15 € au 31/12/2023 contre 87 527,19 € au 31/12/2022 et se décomposent de la manière suivante :

- Les « Travaux administratifs » représentent un montant de 65 160 € au 31/12/2023 contre 64 770 € au 31/12/2022.
- La provision des honoraires des Commissaires aux Comptes est de 4 973,57€ au 31/12/2023 contre 4 807,12 € au 31/12/2022.
- L'« Affectation du résultat » à reverser aux plans pour un montant de 7 811,58 € en 2023 contre 17 825,07 € en 2022, correspond à l'excédent de subvention reçue sur les charges de l'année pour les 3 cantons.

### 3.2.4 Comptes de régularisation passif

Néant au 31/12/2023

## 4 Notes sur le compte de résultat

### 4.1 Charges

#### 4.1.1 Charges d'exploitation

	ARVIGE	VITALITE	VELOURS	PER	31/12/2023	31/12/2022
Achats de marchandises					-	
Achats de matières et autres approvisionnements					-	
Autres achats et charges externes :					<b>115 548,95</b>	<b>104 479,66</b>
Assurance	10 514,00	-	-	-	10 514,00	10 514,00
Documentation générale	-	-	-	-	-	-
Travaux Administratifs	51 653,34	4 500,00	4 500,00	4 500,00	65 153,34	64 951,21
Honoraires audit actuariel	4 980,00	4 980,00	4 980,00	4 980,00	19 920,00	12 960,00
Honoraires CAC	5 140,02	-	-	-	5 140,02	4 831,04
Honoraires audit juridique	770,00	-	-	-	770,00	-
Honoraires avocats	-	-	-	-	-	-
Annonces et insertions	252,00	-	-	-	252,00	-
Publicité, relations pub	245,00	-	-	-	245,00	-
Site Internet	2 280,00	-	-	-	2 280,00	1 687,50
Transports, déplacements et hôtels	456,38	6 813,40	387,78	387,78	8 045,34	6 595,22
Missions et réceptions	2 630,20	-	-	-	2 630,20	2 310,46
Frais bancaires	522,60	45,90	15,30	15,25	599,05	630,23
Impôts, taxes et versements assimilés						
Salaires et traitements					-	
Charges sociales					-	
Autres charges :					<b>32 268,03</b>	<b>35 191,86</b>
Marque						
Droits d'auteur						
Indemnité de présence	3 300,00	2 175,00	1 800,00	1 875,00	9 150,00	8 850,00
Contribution au fonctionnement	- 3 008,96			27 342,29	24 333,33	24 333,33
Cotisations reversées aux plans	- 6 017,92	1 485,70	3 316,92	-	- 1 215,30	2 008,53
<b>Total</b>	<b>73 716,66</b>	<b>20 000,00</b>	<b>15 000,00</b>	<b>39 100,32</b>	<b>147 816,98</b>	<b>139 671,52</b>

Les « Autres achats et charges externes » s'élèvent à 115 548,95 € contre 104 479,66 € en 2022.

Les dépenses sont les suivantes :

- L'assurance RC s'établit à 10 514,00 € inchangée par rapport à 2022.
- Les travaux administratifs s'élèvent à 65 153,34 € en 2023 contre 64 951,21 € en 2022.

Il s'agit d'une convention de services signée en janvier 2008 entre PREDICA et ARVIGE qui prévoit que Predica assure des travaux administratifs, juridiques et comptables pour l'association.

Depuis la réorganisation « Assurances 2020 », les travaux sont réalisés par Crédit Agricole Assurances Solutions avec une régularisation tarifaire et du temps passé par l'ensemble des intervenants sur le dossier, qui n'avaient pas été ajustés depuis 2008.

- Les honoraires d'audit actuariel s'élèvent à 19 920 € et les honoraires juridiques à 770€.
- Les honoraires des commissaires aux comptes s'élèvent à 5 140,02 € en 2023 contre 4 831,04 € en 2022.
- Les dépenses pour le site internet en 2023 s'élèvent à 2 280 €. Elles étaient de 1 687,50 € en 2022.

- Les frais de « Transports et déplacements et hôtels », affichent un montant de 8 045,34 € en 2023 contre 6 595,22 € en 2022.
- Le poste « Missions et Réceptions » fait apparaître un solde 2 630,20 €, alors qu'en 2022 ils s'élevaient à 2 310,46 €.
- Le montant des frais bancaires qui s'élèvent à 599,05 € contre 630,23 € au 31/12/2022.

Les « autres charges » d'un montant de 32 268,03 € contre 35 191,86 € en 2022 tiennent compte des éléments suivants :

- Les « Indemnités de présence » font ressortir un solde de 9 150 € en 2023 contre 8 850 € en 2022.
- Les cotisations reversées aux plans Vitalité et Velours sont de – 1 215,30 € en 2022 contre 2 008,53 € à fin 2022.
- La contribution PER au fonctionnement s'élève à 24 333,33 €.

#### 4.1.2 Charges financières

Néant au 31/12/2023

#### 4.1.3 Charges exceptionnelles

Néant au 31/12/2023

## 4.2 Produits

### 4.2.1 Produits d'exploitation

	ARVIGE	VITALITE	VELOURS	PER	31/12/2023	31/12/2022
Ventes de marchandises					-	
Production vendue de biens et services					-	
Production stockée					-	
Production immobilisée					-	
Subvention d'exploitation	72 999,99	20 000,00	15 000,00		107 999,99	107 999,99
Reprise sur provisions et amortissements, transfert de charges					-	
Autres produits				22 891,60	22 891,60	109 468,00
<b>Total</b>	<b>72 999,99</b>	<b>20 000,00</b>	<b>15 000,00</b>	<b>22 891,60</b>	<b>130 891,59</b>	<b>217 467,99</b>

L'association Arvige a perçu pour l'exercice 2023, un montant global de 108 000 € de subventions de la part des Plan Vert Vitalité (20 000 €) et PERP Velours (15 000 €) et 73 000 € pour son fonctionnement.

L'Assemblée générale avait approuvé le budget 2023 de 108 000 €, réparti entre le fonction d'ARVIGE (73 000 €), le Plan Vert Vitalité (20 000 €) et le Plan Velours (15 000 €).

Une cotisation a été attribuée à l'association sur les adhésions 2023 de contrats PER pour un total de 22 891,60 € contre 109 468 € en 2022.

Sa valeur unitaire était de 2 € sur les adhésions et transferts de contrats au cours de l'année 2022, et a été revue à la baisse pour 0,50 € à partir du mois de décembre 2022 selon la cinquième résolution de l'Assemblée générale tenue le 10 juin 2022. Elle a été de nouveau revue à la baisse à 0,10€ à compter du 09 octobre 2023 selon la cinquième résolution de l'Assemblée Générale tenue le 06 juin 2023.

Cette cotisation a été versée tous les trimestres échus de 2023. Le montant relatif au 4<sup>ème</sup> trimestre, constaté à l'actif circulant au 31 Décembre 2023 pour 2 074,60 €, sera versé au 1<sup>er</sup> trimestre 2024.

Pour rappel, la limite de prélèvements ne doit pas dépasser 0,02% des actifs de chaque plan et la subvention du compte général est proratisée sur les actifs globaux des PERP.

#### 4.2.2 Produits financiers

	ARVIGE	VITALITE	VELOURS	PER	31/12/2023	31/12/2022
Participations					-	
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé					-	
Autres intérêts et produits assimilés	716,67	-	-		716,67	143,81
Reprise sur provisions et transfert de charges					-	
Différences de change					-	
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement					-	
<b>Total</b>	<b>716,67</b>	<b>-</b>	<b>-</b>		<b>716,67</b>	<b>143,81</b>

Les « Produits financiers » font apparaître un solde de 716,67 € en 2023 contre 143,81 € à fin 2022. Ils correspondent aux intérêts bancaires perçus au cours de l'exercice sur le livret A.

#### 4.2.3 Produits exceptionnels

Néant au 31/12/2023

## 5 Autres informations

### 5.1 Personnel

Néant au 31/12/2023

### 5.2 Rémunération des salariés

Néant au 31/12/2023